

Réf: Dossier 435436

Avis de constitution

SOCIETE « PRO-LOGIS EXPERTISES »

Siège ABIDJAN COCODTY RIVIERA SAINT VIATEUR
PRES DE GEO-BETON, LOT 253, ILOT 21, Lot 253, Ilot 21

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01/07/2025 , et enregistrés au CEPICI le 23/07/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « PRO-LOGIS EXPERTISES »

Objet : BTP & VRD, Curage caniveaux Hydraulique Drainage, Forage, Ramassage d'ordures, déchets solides et liquides, Gestions de déchets, Suivis et contrôle de travaux Electricités (HT-MT-BT) Plomberie, Menuiseries (Bois - allure) Chaudronnerie, Prestation de service – ameublements et bureautiques Solutions Informatique et systèmes de réseau appliqué Etudes de tous travaux et expertises, Câblage réseau et télécoms, Maintenance générale, Sécurité électronique et incendie, Fourniture de bureau et informatiques Distributions équipements, Confection de tenues de société et EPI Evènementiel, Fourniture d'équipements médicaux et biomédicaux.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COCODTY RIVIERA SAINT VIATEUR
PRES DE GEO-BETON, LOT 253, ILOT 21, Lot 253, Ilot 21

Dirigeant(s) Mme OUATTARA TIELLA PRINCESSE KELLY
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-03907 du 19/08/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°50277/GTCA/RC/2025 du 19/08/2025

